

Conseil d'INSPE du 06 octobre 2022

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation à 9h00 (Campus du Morne Ferret)

Etat de présence

Légende : P : présent, A : absent, E : excusé

Qualité	Nom	Prénom	Emargement
Président du Conseil d'Institut	LOMON	Fabrice	P
Personnalités extérieures désignées par le Recteur de l'académie de Guadeloupe (5 y compris M. le VP)	BERGOPSOM	Dominique	
	JOCK	Gérard	Représenté par M. Lomon
	FOLIWE	Donald	P
	LOMON	Fabrice	P
	SALIBUR	Charles	P
Collectivités territoriales (3)	BONDOT-GALAS	Gersiane	P
	ROBIN	Sabrina	
	COMPPEP	Marie-Gilberte	
Représentants des personnels (10)	Siège-vacant		
	DELCROIX	Antoine	P
	ISSAIEVA	Elisabeth	Représenté par M. Delcroix
	JACQUET	Nathalie	Représenté par M. Marrot
	MARROT	Gilles	P
	MARIN	Patricia	P
	THEOPHILE	Firmin	
	MARIETTE	Kenny	P
Représentants des étudiants, fonctionnaires, stagiaires, personnels bénéficiant d'action de formation (4)	HAUTERVILLE	Stacy	excusé
	RAMASSAMY	Joshua	
	GIBRIEN	Natacha	Représenté par M. Mariette
	OZIER	Nicolas	
	AVERNE	Nancy	
	JULIENNE	Lucas	
	JEREMIE	Léa	
Représentants de l'UA désignés par le Président de l'UA (2)	JOUBERT	Anne-line	Représentée par Mme MARIN
	LETICEE	Jen-Len	
Personnalités extérieures désignées par le Conseil d'Institut (3)	ALEXANDRE	Gisèle	
	MERION	Julien	excusé
	ROMANA	Marc	
Personnalités extérieures invitées	PETRUS	Annick	
	MEUS	Mireille	
	LEDEE	Xavier	

Qualité	Nom	Prénom	Emargement
Administratrice provisoire de l'INSPE	TROUPE	Marylène	P
Responsable administrative et financière	NEGRIT	Nadia	P
Responsable du Département de Formation Continue	DE CANTELOUBE	Hélène	P
Responsable adjoint du Département de Formation Continue	BELLANGER	Jean-Pierre	P
Responsable du Département de Formation Initiale	TERRO	Mylène	P
Chargée de mission Rectorat	CHATELARD	Kletty	Excusée
Directeur du CREEF	FORISSIER	Thomas	

Vérification du quorum (membres en capacité de siéger : 24)

Présents : 9

Procuration : 5

Total : 14

Point 1 : Propos liminaires

Monsieur le Vice-Président du Conseil de l'INSPE, Monsieur Fabrice LOMON, ouvre la séance à 9h25, avant de commencer la réunion, une minute de silence est destinée à Madame JOSEPH-THEODORE Muriel, membre du Conseil d'Institut en qualité de Présidente pendant de nombreuses années.

Après avoir vérifié que les règles du quorum soient respectées, il donne lecture de l'ordre du jour en précisant qu'en raison des absences le point 2 est reporté au prochain Conseil.

Ordre du jour

Point 1 : Propos liminaires

Point 2 : Election du/de la président.e du Conseil d'INSPE et sous réserve, élection du/de la Vice-président.e du Conseil d'INSPE

Point 3 : Informations et avis sur les propositions issues de la réunion du COSP d'octobre 2022 (sous réserve)

3.1. Bilan de la rentrée universitaire 2022-23 - Organisation de la suite de l'année - Informations et avis

3.1.1. Retour sur l'année universitaire 2021-22

3.1.2. La rentrée 2022-23, son organisation

3.1.3. Suite de la mise en place de la réforme, Effectifs, Equipes pédagogiques, DIU, ...

3.1.4. International : CAPEFE, Programme Erasmus+, ...,

3.1.5. Diplômes universitaires

3.1.6. Convention " Rectorat / Université des Antilles pour l'INSPE de l'académie de Guadeloupe "

3.1.7. Diplôme Inter Universitaire " Enseigner l'Informatique au Lycée " (DIU EIL) : Académie/INSPE – Demande spéciale du rectorat (sous réserve)

3.2. Ressources humaines - Personnels enseignants - Informations et/ou avis

3.2.1. Point sur les recrutements de personnels enseignants-chercheurs (support(s) de MCF

3.2.2. Point sur les recrutements de personnels enseignants (support(s) du second degré)

- 3.2.3. Possibilités de recrutements de MCF contractuels sur un support vacant (sous réserve)
- 3.2.4. Possibilités de recrutements d'enseignants associés/invités

- 3.3. Recherche - Informations
- 3.4. Activités de valorisation – Informations

Point 4 : Ressources humaines – Informations et/ou avis

- 4.1. Postes d'enseignants/enseignants-chercheurs : complément au point 3.2 (sous réserve)
- 4.2. Point sur les recrutements de personnels BIATSS
- 4.3. Personnels BIATSS : point de fonctionnement à date

Point 5 : Point financier – Informations et/ou avis

- 5.1. Point d'information sur le budget 2022
- 5.2. Avis sur le budget primitif 2023 (sous réserve)
- 5.3. Point sur les conventions avec des partenaires (Canopé, Maïf, MGEN, Casden, CEMEA, Rectorat, Association coup de pouce)

Point 6 : Patrimoine, sécurité, aménagement du site – Informations et/ou avis

- 6.1. Restauration sur le Campus du Morne Ferret
- 6.2. Sécurité : suite du dossier – Informations et/ou avis
- 6.3. Aménagement du site - proposition d'améliorations : suite du dossier – Informations et/ou avis (sous réserve)

Point 7 : Questions diverses

Point 2 : Reporté au prochain Conseil

Point 3 : Informations et avis sur les propositions issues de la réunion du COSP d'octobre 2022

3.1 Bilan de la rentrée universitaire 2022/2023 – Organisation de la suite de l'année

3.1.1 Retour sur l'année 2021/2022

Mme l'administratrice provisoire de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe rappelle qu'un bilan « relativement complet » a eu lieu lors de la séance du 29 juin 2022. Il s'agit de préciser le processus de mise en place et la quotité des assistants d'éducation arrivant en niveau L3, M1 et M2.

Cette année, le ministère a proposé un effectif de 50 postes pour le 1^{er} degré et 50 postes pour le 2nd degré. En concertation avec l'INSPE, l'académie de la Guadeloupe a réparti et sélectionné 15 postes d'assistants d'éducation et 35 postes d'alternants. Pour le 1^{er} degré la répartition finale est : 13 postes d'assistants d'éducation et 37 postes pour les alternants.

Présentation du Carnet d'Activités et de Recherche

Mme Hélène DE CANTELOUBE, responsable du Département de Formation Continue prend la lecture du Carnet d'Activités et de Recherche en précisant qu'il remplace les dossiers professionnels des

enseignants-stagiaires qui étaient à temps plein et l'écrit professionnel réflexif des enseignants-stagiaires à 50 %

Vote :

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 14
-----------------------	----------------	------------	------------------

Avis du Conseil d'Institut : Le Conseil d'INSPE vote à l'unanimité le maintien de l'Activités de Recherche dans la formation et dans le lycée professionnel.

3.1.2 La rentrée 2022/2023 et dans son organisation

Présentation du calendrier universitaire et de son organisation par Mme l'administratrice provisoire (cf. **Annexe 1** du compte-rendu).

Accueil des étudiants et des stagiaires de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe

Retour en présentiel :

- Réunion d'entrée du 12 septembre au 14 septembre 2022
- Démarrage des cours le 15 septembre 2022
- Nouveauté : cérémonie des majors de promotion le mercredi 14 septembre 2022 à 14h

Pour information : au cours de la réunion du COSP du 04 octobre 2022, une des représentantes major de promotion et l'ensemble des étudiants ont exprimé leurs appréciations sur la formation.

Réunion de rentrée scolaire :

- M1 : le 12 & 14 septembre
- M2 : le 13 & 14 septembre
- Fonctionnaires-stagiaires : le 14 septembre
- DU EME1D (Entrer dans le Métier d'Enseignement du 1^{er} Degré) : réunion rentrée le 10 octobre 2022 avec un démarrage des cours le 12 octobre 2022
- DU EMEP2D (Entrer dans le Métier d'Enseignement d'un Professionnel de l'Education du 2nd degré) : reporter à la rentrée 2023
- CAPEFE (Certificat d'Aptitude à Participer à l'Enseignement Français à l'Etranger) : fin janvier/début février 2023

3.1.3 Suite de la mise en place de la réforme, effectifs, Equipe pédagogique, DIU

Après lecture du bilan de la rentrée universitaire 2022/2023 faisant apparaître les effectifs figurant dans le tableau annexé à ce compte rendu (cf. **Annexe 2**) des informations relatives à la mise en place de la réforme sont portées :

- 2020/2021 : dernière année de mise en place avant réforme
- 2021/2022 : la réforme démarre, un processus de la réforme n'est pas reconduit et marque une différence de la répartition des candidats sur les différentes formations « Mention NEANT ».
- 2022/2023 :
 - L'inscription au niveau M2 est en cours (les étudiants n'auront pas le statut d'alternant). Ils seront en stage d'observation de pratique accompagné sur 12 semaines sur les mêmes journées prévues que les alternants.

- Les fonctionnaires-stagiaires ne sont pas inscrits au DIU et n'ont pas accès à la bibliothèque de l'université (les effectifs ne sont pas encore définitifs).

3.1.4 International : CAPEFE, Programme Erasmus +

Des observations sont indiquées concernant le Certificat d'Aptitude à Participer à l'enseignement Français à l'Etranger (CAPEFE) et le programme Erasmus +.

CAPEFE

La possibilité d'ajouter une deuxième langue en espagnol au second semestre de l'année 2023/2024 est en partenariat avec l'Académie de Guadeloupe en raison de notre positionnement géographique caribéen.

Cours FLE

Le démarrage est prévu rapidement

Erasmus +

- Un inscrit à l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe
- Une étudiante a fait le choix de quitter la formation pour motif d'insécurité dans la ville de Pointe-à-Pitre. Pour information, le bureau des relations international organise un accueil pour les étudiants étrangers.

3.1.5 Diplômes universitaires

Des informations complémentaires sont apportées par Mme l'administratrice provisoire.

Report

- DU « Entrer dans le métier d'enseignant du 1^{er} degré » : reporté au 10 octobre 2022 au lieu du 3 octobre 2022 ;
- DU « Entrer dans le métier d'un professionnel de l'éducation du 2nd degré » : démarrage reporté à l'année universitaire 2023/2024 lié à l'arrivée de nouveaux inspecteurs.

Mise en place du DU relatif au second degré pour l'année en cours 2022/2023

- Le ratio est fait sur la base du tiers terrain ;
- Des modifications sont nécessaires, car Monsieur Delcroix avait approuvé la proposition de balance entre le tiers terrain et les heures assurées dans le cadre de la formation continue.

Tout cet ensemble d'éléments sera à approfondir notamment avec Mme la responsable administrative et financière au sujet du DSEP.

Monsieur Delcroix, en qualité de Vice-président délégué à la politique contractuelle à l'amélioration des processus et à l'évaluation, coordonne l'ensemble des questions liées à l'évaluation et à la contractualisation de l'université. Il expose qu'un modèle économique doit être discuté entre les trois partenaires qui sont l'Université, l'INSPE de l'Académie de la Guadeloupe et la région universitaire.

3.1.6 Convention « Rectorat/Université des Antilles pour l'INSPE de l'académie de Guadeloupe »

Mme l'administratrice provisoire rappelle le contexte dans lequel la convention a été mise en place avec les acteurs (cf. **Annexe 3** du compte-rendu).

- En attente du retour des différentes parties du service juridique ;
- La base de départ était la réunion de décembre 2021 autour de laquelle il avait été demandé un texte commun aux deux INSPE des académies des Antilles. Et donc s'est ensuite poursuivi, des chemins travaux qui ont eu lieu jusqu'à fin juin 2022 (le directeur de l'INSPE de l'académie de la Martinique a été rendu destinataire des différentes étapes).

3.1.7 Diplôme Inter Universitaire « Enseigner l'Informatique au Lycée » (DIU EIL) : Académie/INSPE

Mme l'administratrice provisoire explique le souhait de Mme l'inspectrice envisagée par l'IA-IPR Sciences et Techniques Industrielles et Technologies (non formalisé).

- Mise en place d'une formation spécifique complémentaire pour permettre aux non reçus d'avoir une session de rattrapage ;
- Pour l'instant, pas d'indication sur les modalités de mise en œuvre sur ce dispositif. D'un point vu financier, il s'agira d'introduire la modalité financière de prise en charge des cours qui seraient ajoutés à titre de rattrapage.

3.2 Ressources humaines – Personnels enseignants – Information et/ou avis

3.2.1 Points sur les recrutements de personnels enseignants-chercheurs

Mme l'administratrice provisoire explique que l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe doit répondre en particulier aux attentes des services centraux, pour lequel il existe un calendrier mise en place pour le processus de recrutement.

Contexte du traitement du dossier

A la demande de Mme la Vice-président de Pôle, Mme l'administratrice provisoire apporte les éléments suivants.

- Le 3 octobre 2022, Mme l'administratrice provisoire a transmis les supports concernant les discussions qui auraient lieu au sein des instances ; Elle a mis en copie, le Vice-président du Conseil d'INSPE de l'académie de la Guadeloupe et la Présidente du COSP ;
- Elle informe que les avis doivent être transmis ce soir.

Recrutement enseignants-chercheurs

Point sur les recrutements par Mme l'administratrice provisoire

- Monsieur Frédéric ANCIAUX a été recruté en tant que professeur des Université avec une prise de poste le 1^{er} septembre 2022 ;
- Interruption du processus pour le poste de maitre de conférences ;
- La proposition faisant suite à l'avis reçu du laboratoire de recherche pour le poste N°0742 (interrompue en 2022) est prévu le 1^{er} septembre 2023 ;
- Les collègues du laboratoire ont fait le choix de laisser assez ouverts les profils, pour accueillir différentes positions disciplinaires, un recrutement est envisageable. C'est donc au niveau du comité que la discipline sera retenue en fonction des candidatures. Ce principe a été adopté pour les deux postes qui sont proposés pour être mis au concours. Ce premier poste est celui qui a été interrompu en 2022 et le second viendra par la suite. Dans le processus de mise en place des éléments le 28 septembre, il nous appartenait d'avoir un échange entre la composante et le laboratoire de recherche, la direction

élargie de la composante et le laboratoire se sont entendue sur les différents profils que ce soit au niveau des enseignants-chercheurs et des enseignants du second degré. Et donc, le COSP a émis un avis favorable sur la proposition reçu du laboratoire.

Monsieur Delcroix ajoute que le laboratoire propose trois axes de travail qui sont des axes thématiques :

- Apprentissages et l'inter culturalité
- Fonds commerce du laboratoire : la contextualisation didactique
- Inégalités d'apprentissage

Au total, le laboratoire a été consulté sur trois profils, dont deux profils l'INSPE de l'académie Guadeloupe et un profil pour l'INSPE de l'académie Martinique.

Monsieur Delcroix rappelle que les INSPE ont une mission d'enseignement de recherche, et de déviation de développement d'un futur scientifique de ces champs de compétence.

Pour l'année 2023, le paysage de la recherche de l'Université des Antilles n'est pas encore connu.

Donc ayant trois emplois, ils ont été répartis sur les axes et pour les emplois mis au concours en Guadeloupe, le premier axe qui concerne l'apprentissage et l'inter culturalité a été retenu pour un des deux emplois et pour cet emploi « profil recherche ». Il est mentionné que les approches issues des langues et des littératures caribéennes, créole histoire de l'éducation et des communications seront particulièrement appréciées donc il ya une orientation disciplinaire qui est donnée dans le « profil recherche ».

Le second profil a été orienté vers les contextualisations didactiques et effet contexte d'apprentissage disciplinaire. Fermeture du profil dans les disciplines masters MEFF présente à l'INSPE de la Guadeloupe. Monsieur Delcroix rappelle que l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe recrute le profil des enseignants sur la base des disciplines présentes ou avenir, pour éviter par exemple le recrutement des candidats didactiques.

Monsieur Delcroix appel l'attention du Conseil :

- Les « profils recherches » ont une orientation disciplinaire (HEC, lettre, etc.) et des champs disciplinaires déjà présents pour le 2nd degré ;
- Le profil enseignant est très générique et il n'est peut-être pas souhaitable de laisser les profils aussi génériques ;
- Pour le prochain profil à destination de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe, le laboratoire souhaite (s'il existe encore) s'orienter vers les inégalités éducatives.

Mme l'administratrice provisoire poursuit cette discussion :

- Au niveau du COSP, Monsieur ANCIEUX était présent en qualité de directeur adjoint du laboratoire de recherche en remplacement du directeur Monsieur FORESSIER qui s'en excuse. Une discussion a eu lieu il y a 4 ans (pratiquement) concernant la modalité du vote sur le dispositif à retenir pour la mise en place. Dû à un échange particulier, c'est un dispositif qui avait été retenu à une période donnée, il peut évoluer et introduire l'ensemble des deux dispositions ;
- La réunion du 28 septembre à laquelle ont pris part la direction du CRREF et les responsables (le département etc), l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe a eu des informations sur les axes, ils ont bien indiqué sur l'aspect recherche, les trois axes à différencié des autres objectifs ;

- Pour continuer sur cette disposition, la remonté qui est donc attendu à l'issue des réunions du 4 et 6 octobre concernant l'affiche complète, l'avis du laboratoire et l'avis du Conseil d'INSPE de l'académie de la Guadeloupe.
-

Le Vice-président de l'INSPE annonce que le COSP a émis un avis favorable, et le conseil d'INSPE de l'académie de la Guadeloupe doit émettre un avis par rapport à la proposition.

Vote :

Ne prend pas part : 0	Abstention : 3	Contre : 0	Pour : 11
-----------------------	----------------	------------	-----------

Avis du Conseil d'Institut : La proposition reçue du laboratoire est admise par les membres du Conseil avec trois abstentions.

Mme l'administratrice provisoire présente la situation suivante.

Il s'agit d'un changement de corps en passant de maitre de conférences à professeur des universités, ce siège est vacant à compter du 1er septembre 2022 et devra être pourvu le 1er septembre 2023. La discussion qui a eu lieu sur le premier support 0742 vaut pour le deuxième poste 0771.

Vote :

Ne prend pas part : 0	Abstention : 3	Contre : 0	Pour : 11
-----------------------	----------------	------------	-----------

Avis du Conseil d'Institut : La publication du changement de corps Maitre de conférences numéro 0771 est admise avec trois abstentions.

3.2.2 Points sur les recrutements de personnels enseignants (support(s) du second degré)

Mme l'administratrice provisoire précise qu'avant de transmettre les informations sur ce Conseil, des échanges antérieurs ont été pré discuté, et en particulier le 28 septembre sur l'orientation.

Explication des postes vacants

- Poste pourvu en « économie-gestion » le 1^{er} septembre 2022

Report d'ouverture du parcours à la rentrée 2023/2024.

La commission a procédé au classement et un candidat a été classé premier.

Pour l'année université en cours, ce candidat a préféré renoncé à ce classement et démissionnée du fait du report de l'ouverture du parcours. L'agent recruté pour l'année universitaire 2022/2023, était totalement informé du report de l'ouverture du poste. Le service était dans tous les cas à assurer au sein de l'université des Antilles, mais pas dans le cadre d'économie-gestion.

- Poste de discipline «Education »

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2022, le recrutement a été effectif et Madame Patricia MARIN a été recruté sur ce poste.

- Poste de discipline «économie-gestion»

Proposition de repositionner le poste au 1^{er} septembre 2023.

Ce sont des profils qui sont orienté autour de la discipline des candidats. Même si pour les deux postes, il est indiqué que les interventions sont assurées dans le cadre de la formation initiale et la formation continue. Il ne s'agit pas seulement sur le parcours dédié correspondant à la discipline, mais aussi, sur un certain nombre de parcours ou mentions de la composante en formation continue.

Sans mettre de côté, l'aspect administratif « pur et dur » ou des activités connexes, en particulier lié à la recherche en fonction des profils concernant les mémoires, les TER, les TAR etc.

Monsieur Delcroix ajoute les éléments suivants :

- Pour l'ensemble des postes enseignants-chercheurs : il souhaite insister sur les profils avec la mention de recherche, car la réforme de 2019 introduit cette dimension de manière importante.
- Proposition avant le vote : « une attention particulière sera portée/ou a porter aux candidatures témoignant un engagement dans une activité recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation ».
Par exemple : si une personne dispose d'un CAFFA et serait dans un MASTER MEEF Pratique Ingénierie de la Formation à l'issue de son CAFFA, peut y répondre (il faut un engagement d'un niveau master).

Mme l'administratrice provisoire apporte pour information que c'est un affichage pour introduire une orientation et renforce l'idée dans la description du poste « des compétences dans l'encadrement des mémoires de master ainsi que dans le suivi et l'accompagnement des nouveaux professeurs stagiaires sont attendues.»

Le Vice-président informe que l'avis va porter sur la proposition avec l'ajout de la mention de Monsieur Delcroix.

Vote :

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 14
-----------------------	----------------	------------	------------------

Avis du Conseil d'Institut : La proposition d'ajout des profils sur la mention de recherche est validée à l'unanimité.

Arrivée de Monsieur BELLANGER

Explication du deuxième poste vacant par Mme l'administratrice provisoire.

Discipline « Education Physique et Sportive »

- Poste vacant pour motif « mutation pour la région Guadeloupe » (information reçue tardivement), c'est un poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2023 ;
- Débat sur les ressources et des attentes tant que sur le parcours EPS et les autres parcours. La proposition concerne donc le maintien de la discipline EPS ;
- Un personnel a été mis à disposition depuis 2018 dans une autre composante pour l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe, il assurait ses activités d'enseignement et il a aussi fait une demande de mutation.

Point Ressources-Humaines : deux personnels de la discipline EPS ont donc quitté la composante au 1^{er} septembre 2022.

Pour revenir à la réunion du 28 septembre : un débat a eu lieu sur la question de l'accompagnement des fonctionnaires-stagiaires qui a conduit sur cette modification. Il faut que les collègues recrutés

tant enseignants qu'enseignants-chercheurs sachent que dans cette composante, l'accompagnement des fonctionnaires-stagiaires fait partie des missions et des attentes.

Vote :

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 14
-----------------------	----------------	------------	------------------

Avis du Conseil d'Institut : La proposition de maintenir la discipline Education Physique et Sportive est validée à l'unanimité.

Renforcement de l'équipe

Explication du processus progressif des transformations de poste d'enseignant en poste d'enseignant-chercheur par Mme l'administration provisoire.

Contexte

La première fois que la composante à aborder cette question remonte à 4 ans (pratiquement), finalement le processus n'avait pas été abouti. La raison : le Pôle avait indiqué qu'il ne souhaitait pas afficher une diminution des ressources en passant d'un poste d'enseignant assurant 384h (à l'année) à un poste d'enseignant-chercheur assurant 192h (à l'année). Le Pôle n'était pas contre le principe de transformation.

Poursuite du processus progressif des transformations de poste

- L'an dernier, la composante avait introduit cette orientation pour le support N°0754 occupé par une collègue partie à la retraite et la transformation de poste se porte sur la discipline Education Musicale.
- Le rapport de la HCERES montre l'importance de renforcer l'équipe des enseignants-chercheurs qui puisait et la réforme arrivant par la suite a mis l'accent sur la recherche.
- Au niveau administratif, l'INSPE de l'académie Guadeloupe est resté en attente d'une procédure de la part des services centraux. Mme l'administratrice provisoire a eu l'occasion d'échanger avec Monsieur Delcroix sur le sujet, en particulier dans le cadre de nos enseignants-chercheurs de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe.

Il s'agit donc de poursuivre le processus qui a été enclenché avec l'ajout d'un poste vacant au 1^{er} septembre 2023.

Présentation du poste vacant par Mme l'administratrice provisoire

- La discipline « lettres modernes » est à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2023.
- D'un point vu des ressources, un débat s'est tenu sur l'orientation du CRREF, le volume horaire et les disciplines.

Il n'empêche que l'orientation de renforcer l'équipe d'enseignants-chercheurs a été retenue comme proposition à faire tant qu'au poste qu'au Conseil d'INSPE.

La réforme et la question du tiers-terrain prend tout son sens, car la réforme en cours introduit le tiers-terrain avec 266h assuré à l'attention de tout étudiant. Cela modifie la cartographie pour la composante et « facilite » la modalité du souhait de renforcement de l'équipe des enseignants-chercheurs.

Madame l'administratrice annonce qu'une demande de mise à disposition a été faite depuis juin 2022 pour les postes DPS.

- Lancement de l'appel à candidature par l'académie Guadeloupe, le rectorat a donné son accord pour cette mise à disposition à titre exceptionnel sur un temps plein ;
- Le souhait de Mme la rectrice est de ne plus avoir de temps plein à disposition et que ces personnels temps plein soit dédié au tiers-terrain ;
- La composante est dans un processus de mutation. Ce processus est en cours, en attente de l'académie sur les candidatures.

Vote pour la demande de transformation pour le poste d'enseignant-chercheur (MCF) numéro 0754 qui était un poste d'éducation musicale :

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 14
-----------------------	----------------	------------	------------------

Avis du Conseil d'Institut : Les membres du Conseil ont émis un avis favorable à l'unanimité des votants sur la demande de transformation pour le poste d'enseignant-chercheur.

Vote pour la discipline initiale « lettre moderne » numéro 0767 :

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 14
-----------------------	----------------	------------	------------------

Avis du Conseil d'Institut : La proposition d'un ajout de poste à la discipline « lettres modernes » est validé à l'unanimité.

3.3 Recherche – informations

- En séance du COSP, Monsieur Anciaux, a fourni deux indications principales : l'arrivée de trois nouveaux doctorants et le séminaire redémarre avec une équipe canadienne.
- Monsieur Delcroix, annonce que l'Université des Antilles a été lauréat d'un appel à projet international concernant cette arrivée brutale de l'enseignement à distance lié à la pandémie.

Projet : Comment reconnecter notre expérience sensible, avec ce monde qui est destiné à rester hybride ?

Dans le cadre de ce projet, à partir du 17 octobre, l'Université des Antilles accueillera une équipe de recherche québécoise de six personnes et une équipe de recherche suisse composée de trois personnes sur les trois campus du pôle Guadeloupe, pour élaborer la retraite annuel de se séminaire (c'est un principe de recherche d'action).

Sur une période de trois ans, des formateurs volontaires de l'INSPE de l'académie Guadeloupe accompagneront ces équipes et enregistreront sur un cahier d'activités cette recherche.

Une doctorante étudiante de l'UA est recrutée sur ce projet.

Objectif : Fournir aux institutions partenaires des pistes de réflexions permettant de réconcilier l'enseignement en présentiel et la formation à distance.

3.4 Activités de revalorisation – information

Présentation du calendrier universitaire prévisionnel de l'année 2022/2023 par Mme l'administratrice et provisoire (cf. **Annexe 4** du compte-rendu).

Point 4 : Ressources Humaines – Informations et/ou avis

Personnel BIATSS

Mme la responsable administrative et financière présente le point de la commission consultative BIATSS abordé le 29 septembre 2022.

- **Les problématiques sont les suivantes**
 - Problème d'hébergement (chaque service a été examiné)
 - Dysfonctionnement de ligne téléphonique qui perdure au sein de la composante
 - Difficultés d'accès à Unichorus (une formation a eu il y a deux jours). Unichorus permet de visualiser les factures en attente et traiter les difficultés qu'on peut examiner puis remettre dans la base d'Unichorus pour le paiement
 - Difficultés des droits d'inscription
 - Equipements informatiques insuffisants

- **Parcours «physique-chimie»**

Pour l'année universitaire 2022/2023, Mme l'administratrice provisoire explique la fermeture exceptionnelle du parcours «physique-chimie» au niveau M1.

La raison principale : aucun inscrit au niveau L3 pour l'année 2021/2022 sur le parcours enseignement de la licence physique-chimie qui conduit à l'absence d'inscription en M1.

Cette position est habillée avec le point BIATSS, car les techniciennes de laboratoires ne peuvent plus garantir les activités dédiées aux Travaux-Pratiques au niveau M1.

Des propositions ont été faites pour anticiper/préparer les prochaines années : au niveau de la composante et UFRSN pour la participation des activités pour aider à venir vers ce parcours. Mais aussi, au niveau académique avec peut-être plus d'accompagnement de nos fonctionnaires-stagiaires.

La fermeture du parcours n'est pas uniquement d'un aspect pédagogique et une recherche d'heure et d'enseignant pour sa DSEP, il y a aussi les techniciennes de laboratoire pour lesquelles ponctuellement pour l'année 2022/2023, il y a à mettre en place un dispositif différent pour leurs activités.

Mme la responsable administrative et financière explique les points suivants :

- **Laboratoire SVT**
 - Rénovation du laboratoire pendant les vacances.
 - Cependant, la tempête Fiona a causé des dégâts au niveau de la peinture. Madame LARAM la responsable a fait un constat (en attente d'un retour pour reprendre ces travaux de peinture).
- **Agents logistiques**

La formation sur l'habilitation électrique s'est déroulée dans une salle à Jarry car le site du campus de Fouillole a eu des dégâts liés à la tempête Fiona. Cela signifie que la formation était presque entièrement théorique, les agents recevront donc une habilitation de manœuvre. Il faudra mettre en place d'autres formations car l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe a des soucis électriques liée à la détréité et l'eau.

- **Formation en qualité d'appariteurs (informatique)**

La formation en qualité d'appariteurs est en attente car une demande a été faite au niveau de la DSIN.

- **Recrutement**

Le recrutement et des modalités associées ont été abordés dans le cadre de la commission.

Questions diverses

- **Budget**

Pour la transmission de la préparation du budget 2023, les éléments doivent être remontés à la direction pour le 12 octobre 2022.

- **Calendrier de fermeture de l'UA**

Il semblerait qu'il existe une confusion des dates de congé entre le calendrier des élèves et des BIATSS (en attente de validation sur le départ en congé du personnel le 31 octobre).

Monsieur Salibur fait part d'une proposition à Madame la responsable administrative et financière concernant la formation en électricité programmée. Il informe que des plateaux techniques situés au Lamentin sont disponibles et il sollicite cette idée pour permettre au personnel de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe de se former en prévention des risques, travaillé en hauteur, prévention des risques électriques etc. Mme l'administratrice provisoire le remercie pour cette proposition.

Recrutements de personnels BIATSS

Présentation du tableau de recrutement en CDD par Mme la responsable administrative et financière, et Mme l'administratrice provisoire (cf. **Annexe 5** du compte-rendu).

Recherche de personnel au 1^{er} septembre 2022 ayant une double compétence électricité/plomberie. Un candidat a su répondre à ses caractéristiques et lors de l'audition, lorsqu'ils sont allés plus loin dans le dispositif, ce n'était pas possible.

Vote pour le poste « opérateur de maintenance avec une double compétence « électricité ou plomberie » :

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 14
-----------------------	----------------	------------	------------------

Avis du Conseil d'Institut : Les membres du Conseil ont émis un avis favorable à l'unanimité des votants pour le recrutement en CDD

Monsieur le Vice-président énonce qu'en synthèse des différents échanges, le conseil d'INSPE souhaite remonter ces besoins en termes quantitatifs de trois CDD à compter du 1^{er} janvier 2023 et la publication de ses emplois sous concours de poste de trois permanents au 1^{er} septembre 2023.

Le conseil d'INSPE souhaite trois CDD à compter du 1er janvier 2023 (contractuel) :

Vote pour le poste de catégorie B « Gestionnaire de scolarité »

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 14
-----------------------	----------------	------------	------------------

Avis du Conseil d'Institut : Les membres du Conseil ont émis un avis favorable à l'unanimité des votants pour le poste de catégorie B

Vote pour le poste de catégorie C « opérateur de maintenance avec une double compétence « électricité ou plomberie »

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 14
-----------------------	----------------	------------	------------------

Avis du Conseil d'Institut : Les membres du Conseil ont émis un avis favorable à l'unanimité des votants sur le poste de catégorie C

Vote pour le poste de catégorie B « technicien des métiers de l'image et du son »

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 14
-----------------------	----------------	------------	------------------

Avis du Conseil d'Institut : Les membres du Conseil ont émis un avis favorable à l'unanimité des votants sur le poste de catégorie B

Vote groupé pour les CDD (permanent sous concours)

Vote :

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 14
-----------------------	----------------	------------	------------------

Avis du Conseil d'Institut : Les membres du Conseil ont émis un avis favorable à l'unanimité des votants sur le vote groupé pour les CDD

Point 5 : Point financier – Informations et/ou avis

5.1 Information sur le budget 2022

Monsieur Mariette expose les faits suivants :

- En attente du budget rectificatif N°2
- En attente de la commande des services centraux pour la remonter du budget 2023
- Il préconise pour le budget initial 2023 une baisse de 30 à 40% du montant, qui serait donc de 70 000€. Il informe que les charges fixes sont à environ 60 000€

Monsieur Delcroix souhaite connaître le nombre de personnes éligible au DIU.

Mme DE CANTELOUBE répond avec les éléments suivants :

- Enseignants-stagiaires DIU (mi-temps)

22 pour le 1^{er} degré

27 pour le 2nd degré

Le nombre en CPE 2nd degré s'élève à un peu moins 50 étudiants.

Monsieur Delcroix informe que l'INSPE doit donc réfléchir à une négociation sur cette malle qui représente 80 000€ soit 1 600€ par personne : Combien pour une mise en fonctionnement ? Et, combien pour une mise en masse salariale ?

De même, il y a des frais d'inscription qui sont compensés pour les temps pleins. Et, cela arrive en caisse de l'université en décembre 2022, ce qui impose une remontée très précise des effectifs.

Mme l'administratrice provisoire informe qu'en juillet 2022, un courrier a été adressé par le ministère au Président de l'Université pour indiquer les modalités de versement pour la prise en charge DIU, cependant elle n'a pas connaissance du contenu de ce courrier.

Une préoccupation se pose car les fonctionnaires-stagiaires attendent la date d'ouverture du DIU.

Mme DE CANTELOUBE :

Re-poursuit sur cette question de financement, le master PIF est pour l'instant formation initiale (*qui irait très bien en formation continue*) et propose de faire selon certains INSPE un DU pour les enseignants 100%

- Effectif DU (temps plein)
 - Entre 20 et 30 pour le 1^{er} degré
 - 37 pour le 2nd degré

Concernant le courrier reçu, Monsieur Delcroix informe de mémoire que les droits d'inscription seront compensés et ils rentrent en budget de fonctionnement.

Discussion autour du master PIF

Monsieur Mariette attire l'attention sur le basculement du master PIF en formation continue, ce qui signifie que les frais d'inscription ne seront plus de 243€ (peut être moins d'inscrit)

Monsieur Delcroix renseigne que le tarif standard des INSPE pour ce master en formation continue s'élève à environ de 1200€. Il rappelle que :

- L'INSPE de l'académie Guadeloupe à une convention avec la région académique, c'est le principe de compensation tiers-terrain. Et, ce principe peut vouloir dire qu'il est inscrit dans la convention que le personnel de la région académique ait le tarif spécifique, donc le tarif étudiant.
- L'ouverture de la formation continue permet de récupérer du public (de pole emploi ou le droit à la formation).

Madame Troupe informe que le passage de 243€ à 1200€ est difficile pour certains étudiants et il existe des problèmes sociologiques sur le territoire guadeloupéen. Un processus « économique » est à mettre en place pour la formation continue.

Monsieur Delcroix indique que les stagiaires de la formation continue ont le droit de demander des exonérations.

Monsieur le Vice-président ajoute que cela va nécessiter une réflexion sur une projection, la prospective sur le cas de l'INSPE dans les années à venir et, donc quel financement ? Il y a peut être un groupe de travail à mettre en place de manière assez rapprocher (je pense) par ce que, ce j'entends sur le budget prévisionnel à N+1 et N+2, il faudrait peut être accélérer la réflexion sur quelles sont les leviers à identifier. Qu'est ce qui relève de la formation initial/continue ? Et qu'est ce qu'on peut faire en mix ? Qu'est-ce qui a été mis en place dans les universités de taille moyenne, pour être force de proposition et pour essayer de faire évoluer marges de manœuvre pour le budget. Il existe une possibilité d'être plus acteur de son développement. Je pense que des marges de manœuvre peuvent être identifiées et nécessite une méthodologie de travail sur l'organisation.

En perspective (questionnement de Madame Troupe) :

Face aux apprenants, la question se pose, quelle est leurs contributions économiques au mécanisme de fonctionnement de l'objet que l'apprenant vise pour réussir ?

5.3 Point sur les conventions avec partenaires (Canopé, MAIF, MGEN, Casden, CEMEA, Rectorat, Association coup de pouce)

Mme l'administratrice provisoire présente les éléments suivants :

- Un point relativement complet s'est tenu le 29 juin sur le partenariat avec l'association Coup Pouce. L'INSPE de l'académie de la Guadeloupe avait émis un avis favorable sur ce retour. C'est un partenariat très attendu, les étudiants sont informés par l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe. Ce partenariat servira pour la titularisation et sur tout le processus de préparation des concours ;
- Les conventions sont en cours avec les partenaires ;
- Le projet-convention est non-envoyé au service juridique de l'Université des Antilles.

Point 6 : Patrimoine, sécurité, aménagement du site – Informations et/ou avis

6.1 Restauration sur le Campus du Morne Ferret

Informations de Mme l'administratrice provisoire.

- Espace restauration
 - Le déménagement du CROUS est effectif, remise des clés le 23 septembre 2022. Deux types d'échange ont eu lieu avec Mme la Vice-présidente de Pôle et le Président (Mme l'administratrice provisoire avait fait part des problématiques de la restauration du morne ferret en février 2022).
 - Les entreprises qui ne sont pas liées au ministère de l'Education nationale ou de l'enseignement supérieur ne peuvent pas accorder le prix du repas à 1€
 - Le processus de restauration doit être dans les normes pour éviter l'intoxication alimentaire
 - Questionnement sur la mise à disposition de l'espace de restauration.
- Manque de régularité entre les semaines (le nombre d'étudiants varie entre les semaines).
- Le distributeur de boisson chaude n'a pas été positionné, car les règles sur l'utilisation du plastique portent sur une nouvelle réglementation.

Monsieur Bellanger complète les informations transmises.

- Des échanges informels se sont tenus avec plusieurs cohortes d'étudiants concernant la vie du campus morne ferret et la non-mise à disposition d'une restauration qui est une problématique.

- Questionnement sur les éléments financiers de prise en charge. Qui prendra en charge les frais courants ?

Mme l'administratrice provisoire annonce le retour du SUAPS, présent avant le Covid, il fait partie de la vie étudiante.

Suggestion de Monsieur Delcroix : Elaborer un projet permettant de récupérer une partie de la CVEC

Mme l'administratrice provisoire a eu une discussion avec le CROUS sur la question du CVEC. Le CROUS peut contribuer à la vie du campus, il s'agit d'identifier ce qui pourrait donc être pris en charge par le CROUS.

Monsieur Delcroix indique qu'il n'existe pas d'obligation formelle d'ouvrir pour le CROUS un service de restauration. Moralement, ils sont tenus à ouvrir un service de restauration à proximité, « que veut dire proximité ? A qui on va demander le bus pour emmener 50 étudiants à Fouillole ? ».

Monsieur le Vice président INSPE relit ces informations : « la CVEC est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé ». Cela veut dire que si l'INSPE élabore des projets qui vont dans ce sens là, ils peuvent solliciter le CROUS pour les accompagner pour la mise en place de cette action.

Mme l'administratrice provisoire donne les conclusions de son entretien avec le CROUS : Il continuerait à être présent dans d'autres activités que la restauration (parallèlement il faut régler le problème de la restauration).

Monsieur Marrot s'interroge sur la question des inégalités et fait part de ses préoccupations sur les besoins fondamentaux.

Le Vice-président INSPE suggère des accompagnements qui peuvent être menés par le CROUS et par l'université, par exemple, bénéficier de contribution sociale, de l'épicerie solidaire, il existe des entreprises de restauration qui sont utilisées dans le second degré.

Mme l'administratrice provisoire informe que fin 2018, un avis favorable à porter sur une demande d'extorsion en fonction des effectifs et finalement, ils sont partis.

Vote sur la mise à disposition et l'accompagnement de la composante d'un service de restauration à destination des étudiants.

Ne prend pas part : 0	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 14
-----------------------	----------------	------------	------------------

Avis du Conseil d'Institut : Le conseil d'INSPE émet un avis favorable sur l'ouverture d'un service de restauration assuré par un prestataire extérieur qui sera arrêté par le pôle Guadeloupe.

6.2 Sécurité

Mme la responsable administrative et financière présente les éléments suivants :

- **Intrusion**

Au niveau de l'entrée, des intrusions ont été relevées au sein de l'INSPE, une personne passe au-dessus de la barrière pour récupérer des fruits.

« Ou qui fait sa pause sous le manguiers mais sur le trottoir (complété par madame troupe) »

Rappel de la dernière intervention pour sécuriser le site avant la rentrée (en août), le service de monsieur HARAL a contacté une entreprise pour élaborer un devis pour rajouter du barbelé à l'entrée pour sécuriser l'entrée du site.

- **Dégâts tempête Fiona**

Pour information, suite aux dégâts de la tempête Fiona, l'INSPE est en attente du passage des assurances.

Point 7 : Questions diverses – sans vote

Le Vice-président informe que la date du prochain INSPE sera communiquée ultérieurement.

Aucune question diverse n'a été transmise à la direction de l'INSPE.

La séance est levée à 12h40.

Annexe 1 : L'accueil des étudiants et stagiaires par l'INSPE de l'académie de Guadeloupe

Calendrier d'information

Année universitaire 2022-23
Accueil des étudiant.e.s du Master MEEF
Niveau M1

Master	MEEF	Parcours	Lundi 12 9h00	Lundi 12 10h00	Mercredi 14 9h00 - 12h00	Mercredi 14 14h00 - 17h00	Mercredi 14 18h00
Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF)			Amphithéâtre	/	Présentation et visite de la BU CMF par groupes Inscription aux groupes le 12/09/2022	Cérémonie des Majors de promotions de 2021-22 Amphithéâtre Accueil de la promotion 2022-23 par les partenaires Hall du Campus Compléments pédagogiques Accompagnement de l'étudiant Vie de l'étudiant Programme spécifique	Mini-Amphi
Encadrement éducatif (EE)		Amphithéâtre	Mini-Amphi				
1 ^{er} degré		Amphithéâtre	Amphithéâtre				
2 nd degré	Créole	Amphithéâtre	Salle E1				
2 nd degré	Education Physique et Sportive (EPS)	Amphithéâtre	Salle E2				
2 nd degré	Lettres Modernes (LM)	Amphithéâtre	Salle E3				
2 nd degré	Mathématiques	Amphithéâtre	Salle E4				
2 nd degré	Physique-Chimie (PC)	Amphithéâtre	Salle A305-306				
2 nd degré	Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)	Amphithéâtre	Salle A112				

Partenaires

Université des Antilles
Service National de l'Apprentissage et de l'Évaluation de l'Académie de Guadeloupe
Niveau Paris - BP 717 - 97178 LES ABYMBES CEDEX - Tél. 0390 31 34 34 - www.unpa-guadeloupe.fr

Année universitaire 2022-23
Accueil des étudiant.e.s du Master MEEF
Niveau M2

Master	MEEF	Parcours	Mardi 13 9h00	Mardi 13 10h00	Mercredi 14 9h00 - 12h00	Mercredi 14 14h00 - 17h00	Mercredi 14 18h00
Pratiques et Ingénierie de la Formation (PIF)		1. Formation de Formateurs et Analyse de Pratiques (FFAP) 2. Pratiques et Ingénierie des Didactiques Contextuelles (PIDC)	Amphithéâtre	/	Présentation et visite de la BU CMF par groupes Inscription aux groupes le 12/09/2022	Cérémonie des Majors de promotions de 2021-22 Amphithéâtre Accueil de la promotion 2022-23 par les partenaires Hall du Campus Compléments pédagogiques Accompagnement de l'étudiant Vie de l'étudiant Programme spécifique	Mini-Amphi
Encadrement éducatif (EE)		Amphithéâtre	Mini-Amphi				
1 ^{er} degré		Amphithéâtre	Amphithéâtre				
2 nd degré	Créole	Amphithéâtre	Salle E1				
2 nd degré	Education Physique et Sportive (EPS)	Amphithéâtre	Salle E2				
2 nd degré	Lettres Modernes (LM)	Amphithéâtre	Salle E3				
2 nd degré	Mathématiques	Amphithéâtre	Salle E4				
2 nd degré	Physique-Chimie (PC)	Amphithéâtre	Salle A305-306				
2 nd degré	Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)	Amphithéâtre	Salle A112				

Partenaires

Université des Antilles
Service National de l'Apprentissage et de l'Évaluation de l'Académie de Guadeloupe
Niveau Paris - BP 717 - 97178 LES ABYMBES CEDEX - Tél. 0390 31 34 34 - www.unpa-guadeloupe.fr

Année universitaire 2022-23
Accueil des étudiant.e.s du Master MEEF
Fonctionnaires stagiaires

Fonctionnaires	Stagiaires (mi-temps et temps plein)	Mercredi 14 15h30 - 17h00	Mercredi 14 14h00 - 17h00
CPE	Amphithéâtre	Présentation et visite de la BU CMF par groupes Inscription aux groupes le 12/09/2022	Cérémonie des Majors de promotions de 2021-22 Amphithéâtre Accueil de la promotion 2022-23 par les partenaires Hall du Campus Compléments pédagogiques Accompagnement de l'étudiant Vie de l'étudiant Programme spécifique
1 ^{er} degré	Amphithéâtre		
2 nd degré	Amphithéâtre		

Partenaires

Université des Antilles
Service National de l'Apprentissage et de l'Évaluation de l'Académie de Guadeloupe
Niveau Paris - BP 717 - 97178 LES ABYMBES CEDEX - Tél. 0390 31 34 34 - www.unpa-guadeloupe.fr

Annexe 2 : Bilan de la rentrée universitaire 2022-23 - Organisation de la suite de l'année

Effectif au 30/09/2022

Version d'étape		Code	Version	2020-2021 23/06/2021	2021-2022 au 05/05/2022	2022-2023 au 30/09/2022	2022-2023 Attente paiement
M1 PLC Créole	L2LCR4	181	5	6	6	6	—
M2 PLC Créole	L2LCR5	181	11	5	6	6	1
M1 PLC Lettres Modernes	L2LMO4	181	10	13	13	13	1
M2 Lettres Modernes	L2LMO5	181	11	10	11	11	1
M1 Professeur des Ecoles	L3PE14	181	89	93	52	52	3
M2 Professeur des Ecoles	L3PE15	181	81	90	69	69	3
M1 MEEF EPS	L7EPS4	181	14	22	22	22	2
M2 MEEF EPS	L7EPS5	181	14	14	15	15	3
M1 MEEF MATHS	L7MAT4	181	5	9	6	6	1
M2 MEEF MATHS	L7MAT5	181	10	4	8	8	1
M1 MEEF PC	L7PCH4	181	5	7	—	—	—
M2 MEEF PC	L7PCH5	181	8	8	5	5	1
M1 MEEF SVT	L7SVT4	181	16	7	6	6	—
M2 MEEF SVT	L7SVT5	181	16	15	7	7	—
M1 EE	L3CPE4	181	24	11	11	11	1
M2 EE	L3CPE5	181	12	15	10	10	2
M1 PIF	L3PIF4	181	12	9	8	8	2
M2 FFAP	L3FFA5	181	19	19	13	13	5
M2 PIDC	L3PID5	181	11	16	5	5	5
Version d'étape	Code	Version	2020-2021	2021-2022			
FORMATION DES NPS	L3NPS1	111	42	33			
FAE 2nd Degré PLC LMO	LDULMO	141	5	5			
FAE 1er degré PE	LDUPE1	141	58	49			
FAE 2 nd Degré PLC Créole	LDULCR	141		2			
FAE 2nd Degré PLC SVT	LDUSVT	141	3	0			
FAE 2nd Degré PLC PCH	LDUPC	141	1	0			
FAE 2nd Degré PLC MATHS	LDUMAT	141	10	7			
FAE CPE	LDUEED	141	2	0			
FAE 2nd Degré PLC EPS	LDUEPS	141		0			
FAE 2nd Degré PLP MSC	LDUMSC	141	1	0			
FAE 2nd Degré PLC ESE	LDUESE	141	2	0			
FAE 2nd Degré PLC ESP	LDUESP	141	2	0			
FAE 2nd Degré PLP en MSA	LDUMSA	141	1	2			
FAE 2nd Degré PLC HGEO	LDUHGO	141		2			
FAE 2nd Degré PLP LHI	LDULHI	141	1	1			
FAE 2nd Degré PLC ANG	LDUANG	141	3	2			
FAE 2 nd Degré PLP SSSM-S	LDU3SM	141	4	3			
FAE 2 nd Degré PLP HSC	LDUHSC	141	1	0			
DU Entrer métier 1er degré	LDU1PE	111		10	9	9	3
CAPEFE	LCAPEF	111	—	13			
DIU EIL	LDUEIL	181	18	Néant			
Version d'étape	Code	Version	2020-2021 23/06/2021	2021-2022 au 05/05/2022			
CRPE PROFES. ECOLES	L3CRP6	111	35	Néant			
PREPA CPE	L3CPE6	111	4	Néant			
PREPA CAPES LRC	L2LCR6	101	1	Néant			
PREPA CAPES LModernes	L2LMO6	111	2	Néant			
PREPA CAPES EPS	L7EPS6	111	10	Néant			
PREPA CAPES MATHS	L7MAT6	111	4	Néant			
PREPA AGREG MATH	L7MAT7	151		Néant			
PREPA CAPES HIST-GEO	L3HIS6	111	5	Néant			
PREPA CAPES ANGLAIS	L2ANG6	142		Néant			
PREPA CAPES ESPAGNOL	L2ESP6	111	4	Néant			
PREPA CAPES PHYS CHIM	L7PCH6	101	3	Néant			
PREPA CAPES SVT	L7SVT6	111	8	Néant			
PREPA AGREG P-CHIM	L7PCH7	151		Néant			
Total			786	524			

NB : 14 dossiers de demande d'exonération

Parmi les inscriptions en attente au 30/09/2022
Des M2 non alternants
Fonctionnaires stagiaires
CAPEFE

Annexe 3 : Convention " Rectorat / Université des Antilles pour l'INSPE de l'académie de Guadeloupe "

Rappel du contexte - Groupe de travail – Convention « Académie / UA – INSPE Guadeloupe » – Juin 2022

Université des Antilles			Académie de région Guadeloupe		
1.	Présidence de l'Université des Antilles	Vice-présidente du Pôle Guadeloupe ou son représentant	JEAN-ALEXIS Célia ou son représentant	DEAFC	ARAMINTHE Harry
2.	INSPE de l'académie de la Guadeloupe	Direction, Administratrice provisoire	TROUPÉ Marylène	DRRH	MICHAUX Frédérique
3.		Responsable du département formation initiale	TERRO Mylène	Doyen des IA-IPR	CHRISTOPHE Harry
4.		Responsable du département formation continue	De CANTELOUBE Hélène	Doyen des IEN-ET-EG-IO	SALIBUR Charles
5.		Responsable du service scolarité	GRIFFARD Madeleine	IEN Adjointe à l'IA-DAASEN	FRENET Cynthia

Annexe 4 : Calendrier prévisionnel d'activités au 04 octobre 2022 (Les reports)

Année universitaire 2022-23 - Calendrier prévisionnel d'activités & de réunions au 04 octobre 2022 (sous réserve)

Mois	Dates	Evènements	Publics cibles	Lieu	Organisateur(s)
Septembre	02 10h00	Réunion de rentrée	Personnels de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Septembre	12 au 14	Réunions de rentrée	Etudiants/Stagiaires de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Septembre	14 14h00	Après-midi des partenaires de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe	Etudiants/Stagiaires de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Septembre	14 14h00	Cérémonie de valorisation des majors de promotions de 2021-22	Etudiants/Stagiaires de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Septembre	29 11h00	Commission BIATSS	Membres	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Octobre	04 14h30	COSP	Membres et invités	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Octobre	06 09h00	Conseil d'institut	Membres et invités	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Octobre	19	Réunion des tuteurs de stage du 1 ^{er} degré – Point d'étape (Académie et INSPE)	Enseignants	Rectorat ou Campus du Morne Ferret	Académie et INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Octobre	26 ou 28 (A confirmer)	Journée du créole	Tous publics	Campus du Morne Ferret	BUCMF / Etudiants et enseignants du Master MEEF parcours Créole
Octobre	26 ou 28 (A confirmer)	Foire aux livres	Etudiants de l'INSPE	Campus du Morne Ferret	Service Commun de Documentation de l'UA

Mois	Dates	Evènements	Publics cibles	Lieu	Organisateur(s)
Octobre	A préciser	Réunion des enseignants du « Tiers-terrain »	Enseignants	Virtual ou Rectorat Campus du Morne Ferret	Académie et INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Octobre	Fin	Accréditation Fin octobre : transmission aux trois directions ministérielles (DGESIP, DGESCO et DGRH) d'un document, élaboré par l'ensemble des acteurs (INSPE, université et rectorat), présentant un bilan et diagnostic de la formation des enseignants sur le territoire de la Guadeloupe sur la période de la précédente accréditation. Ce document sera illustré par des données concernant la réussite des masters MEEF, la réussite des concours, la provenance des étudiants par mention de master MEEF et par parcours.	INSPE, Université, Rectorat	/	Ministères
Novembre	Début	Accréditation Début novembre : réunion entre les directions ministérielles et l'ensemble des partenaires de l'INSPE (INSPE, université et rectorat) afin de présenter le bilan et de constituer, identifier, les groupes de travail thématiques qui seront pilotés par vos services. Ces GT ¹ auront pour objet d'identifier les forces et les faiblesses de l'INSPE sur chaque thématique et d'établir une feuille de route avec jalons et actions.	Directions ministérielles, INSPE, Université, Rectorat	A préciser	Ministères
Novembre	Mi	Accréditation Lancement des GT	Directions ministérielles, INSPE, Université, Rectorat	A préciser	Ministères
Novembre	16	Réunion des tuteurs de stage des 1 ^{er} et 2 nd degré (EE compris) (Académie et INSPE)	Enseignants	Rectorat ou Campus du Morne Ferret	Académie et INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Novembre	Sous réserve	COSP (Sous réserve)	Membres et invités	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Novembre	Sous réserve	Conseil d'institut (Sous réserve)	Membres et invités	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Novembre	23 Matin	Séminaire « Mémoires et TER »	Etudiants du Master MEEF	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe, CRREF
Novembre	17-27	Semaine de la science « Faites de la science »	Tous publics	Virtual	Archipel des sciences / Université des Antilles (Pôle Guadeloupe), Académie de région Guadeloupe
Janvier	Sous réserve	Moment convivial de début d'année civile (Sous réserve)	Personnels du Campus du Morne Ferret	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Janvier	Début	Accréditation Présentation des axes stratégiques aux directions ministérielles	Directions ministérielles, INSPE, Université, Rectorat	A préciser	Ministères
Février	A préciser	Salon de l'orientation, de la formation et des métiers (Sous réserve)	Tous publics	A préciser	

Mois	Dates	Evènements	Publics cibles	Lieu	Organisateur(s)
Janvier	Sous réserve	COSP (Sous réserve)	Membres et invités	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Janvier	Sous réserve	Conseil d'institut (Sous réserve)	Membres et invités	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Mars	05-15	Semaine nationale des mathématiques - Thème « Mathématiques à la carte »	Tous publics	A préciser	Université des Antilles (Pôle Guadeloupe), Académie de région Guadeloupe
Mars	A préciser	Semaine académique du créole	Tous publics	A préciser	INSPE de l'académie de la Guadeloupe, Académie de région Guadeloupe
A préciser	A préciser	Avis sur le dossier d'accréditation (Sous réserve)	A préciser	A préciser	Rectorat / Académie de région Guadeloupe
A préciser	A préciser	Conseil Académique de l'Université des Antilles - Avis sur le dossier d'accréditation (Sous réserve)	Membres	A préciser	Université des Antilles
A préciser	A préciser	Conseil d'administration de l'Université des Antilles - Avis sur le dossier d'accréditation	Membres	A préciser	Université des Antilles
Avril	A préciser	Accréditation Avril : dépôt du dossier d'accréditation, de ses annexes et des maquettes de formation avec l'avis et les délibérations des instances, effectué par le recteur de l'académie, accompagné de son avis, à l'adresse électronique suivante : accreditation.inspe@enseignantup.gouv.fr	INSPE, Université, Rectorat	/	Ministères
Avril	Sous réserve	Journées portes ouvertes de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe (Sous réserve)	Tous publics	Virtuel ou Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Mai	Début	Accréditation Réunion de dialogue	Directions ministérielles, INSPE, Université, Rectorat	Campus du Morne Ferret	Ministères
Mai	Sous réserve	Commission BIATSS (Sous réserve)	Membres	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Mai	Sous réserve	COSP (Sous réserve)	Membres et invités	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Mai	Sous réserve	Conseil d'institut (Sous réserve)	Membres et invités	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Juin	A préciser	Accréditation Présentation du dossier au CNESER	INSPE	Campus du Morne Ferret	Ministères
Juin	06-07	Printemps de la recherche en INSPE	Doctorants / Docteurs	A préciser	Réseau des INSPE

Mois	Dates	Evènements	Publics cibles	Lieu	Organisateur(s)
Juin	Sous réserve	Commission BIATSS (Sous réserve)	Membres	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Juin	Sous réserve	COSP (Sous réserve)	Membres et invités	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe
Juin/Juillet	Sous réserve	Conseil d'institut (Sous réserve)	Membres et invités	Campus du Morne Ferret	INSPE de l'académie de la Guadeloupe

Annexe 5 : Recrutements de personnels BIATSS – Permanents/CDD

Date de la vacance	Motif de la vacance	Catégorie et poste	Composante envisagée au 1 ^{er} /09/2022	Composante envisagée au 1 ^{er} /09/2023	Date de recrutement sollicitée pour un permanent	Argumentaire / CDD souhaité en attendant
1 ^{er} décembre 2021	Réussite à un concours	Catégorie B Gestionnaire de scolarité	INSPE de l'académie de la Guadeloupe	INSPE de l'académie de la Guadeloupe	1- Recrutement au 1 ^{er} septembre 2022 Motif de non-publication en attente 2- Report de recrutement au 1 ^{er} septembre 2023	Pour 2022 puis 2023 Prise en compte du départ de l'adjointe à la RAF et d'une gestionnaire de scolarité Prise en compte des nouvelles orientations de formation et de gestion des étudiants et stagiaires CDD souhaité en attendant : oui
1 ^{er} janvier 2022	Départ à la retraite	Catégorie C Opérateur de maintenance avec une double compétence « électricité ou plomberie »	INSPE de l'académie de la Guadeloupe	Information de la Vice-présidente du pôle Guadeloupe en date du 23/09/2022 Basculement vers le pôle Guadeloupe au 1^{er} septembre 2023 Motif : mise en place d'un poste de catégorie supérieure à la catégorie C pour gestion des nouvelles orientations énergétiques. <i>(Eléments transmis sous réserve)</i>	1- Recrutement au 1 ^{er} septembre 2022 Motif de non-publication en attente 2-	Pour 2022 puis 2023 Opérateur de maintenance avec une double compétence « électricité ou plomberie » au regard de la vétusté du bâti. CDD souhaité en attendant : oui
1 ^{er} janvier 2023	Départ à la retraite	Catégorie B Technicien des métiers de l'image et du son	INSPE de l'académie de la Guadeloupe	INSPE de l'académie de la Guadeloupe	1- Recrutement au 1 ^{er} septembre 2023	La réforme doit permettre de conforter la formation des enseignants sur les processus d'utilisation de l'audiovisuel, et ce tant en formation initiale qu'en formation continue, l'objectif étant d'améliorer la réussite des élèves. Les missions principales sont les suivantes : - Gestion, maintenance et mise à disposition des équipements et des installations audiovisuelles et multimédia - Gestion des stocks et des commandes - Mise en œuvre des systèmes de visioconférence pour des activités de vulgarisation - Gestion des services d'aide, de prêt de matériel audiovisuel dans le cadre des apprentissages - Assistance des étudiants et enseignants aux actions introduisant les nouvelles orientations en multimédia CDD souhaité en attendant : oui